

(Ci-devant "LE VRAI CANARD")

CONDITIONS :

ABONNEMENT.

UN AN, 50 Cts
 SIX MOIS 25 Cts
 LE NUMERO 1 Ct.
 Strictement payable d'avance.

Le *Grognard* se vend 8 centims la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

Les frais de port sont à la charge de l'Éditeur

H. BERTHELOT

Bureau : 23, 25 Rue Ste. Thérèse
 En face de l'Hôtel du Canada
 Boîte 2144 P. O. Montréal

FEUILLETON DU "GROGNARD"

C'EST UNE AVARE

XI

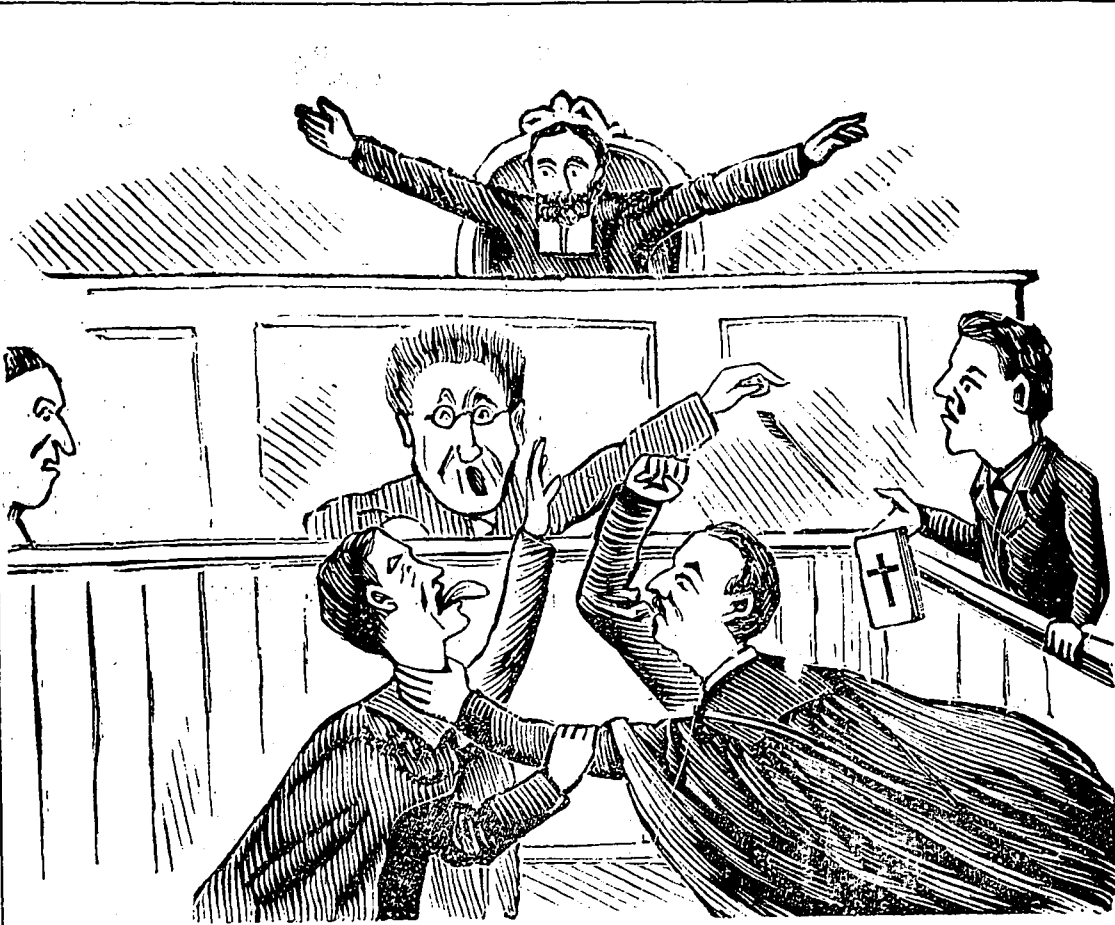
LA DERNIERE ÉTAPE.

—Pauvre enfant ! fit tristement Mlle Angélique, dont l'âme toute à Dieu s'étonnait de ces défaillances, auxquelles elle compatissait sans les comprendre, vous regrettez les joies de la terre et déjà vous entrevoyez les félicités du ciel; pauvre enfant! combien je vais prier pour vous!

Dans d'autres moments, Blandine, soulevée par les consolantes et sublimes espérances de la foi, tenant un tout autre langage.

« J'ai achevé ma tâche, je n'ai plus rien à faire ici-bas. Dieu me rappelle à lui; que son nom soit béni! » Après un instant de silence: « Croyez-vous, chère demoiselle, que ceux qui se sont aimés sur la terre seront heureux de se retrouver au ciel? »

—Oui, je le crois, Blandine, je crois que toute affection réelle dont Dieu est le principe et le lion, s'ébauche seulement ici-bas, où rien n'atteint sa perfection; mais je crois aussi que, dans le



EN COUR DE CIRCUIT.

Les séances régulières sont commencées à Montréal.

sein de Dieu, de l'éternel amour, ces affections pures et saintes auront leur complet développement et contribueront à la félicité des élus.

—Vous prierez beaucoup pour moi, quand je ne serai plus, n'est-ce pas?

—En doutez-vous, chère enfant? » répondit Mlle Angélique, en embrassant tendrement son amie, et, malgré sa force d'âme, deux grosses larmes roulèrent sur sa joue.

Quelques jours avant sa mort, Mlle Vimont eut un léger délire: « Je ne puis passer, s'écriait-elle; mon père me retient, pourtant j'ai fait tout ce qu'il désirait. Je ne puis passer. »

Elle répéta plusieurs fois derniers mois avec une pénible angoisse.

Peu à peu elle se calma, et sa

pleine connaissance lui revint, pour ne plus la quitter jusqu'au moment suprême.

« Cher frère, dit-elle à Lucien, veillez afin qu'Hélène ne me voie pas mourir; il ne faut pas que sa tendresse pour moi lui fasse compromettre l'existence du petit être qu'elle attend. C'est un sacrifice, poursuivit-elle en soupirant, de m'en aller sans avoir pu embrasser cette chère petite créature; que la volonté de Dieu se fasse et non la mienné.

M. Rambert était près de la mourante, quand l'agonie, qui fut courte et paisible, commença; comme elle ne respirait qu'avec une extrême difficulté, on l'avait placée sur une chaise longue, près de la fenêtre entr'ouverte; le soleil, sur le point de disparaître à l'horizon, envoya un de ses derniers rayons, qui mit une

sorte d'auréole au front de l'agonisante; ses yeux se couvrirent alors et adressèrent un muet adieu à ceux qui l'entouraient; une fois encore ses lèvres se posèrent sur le crucifix, que Mlle Angélique lui présentait. M. Rambert prononça les paroles de l'absolution suprême.

« Mon père, s'écria la moribonde d'une voix forte, mon père! » Une joie indicible transfigurait son visage, déjà chargé des ombres de la mort; elle essaya de se soulever, mais dans ce mouvement elle expira.

Cette exclamation s'adressait-elle à Dieu, sont Père céleste, où le Seigneur permit-il à son père selon la chair de venir recueillir l'âme de sa fille chérie, morte à cause de lui?... ce sont de ces mystères d'outre-tombe que nul ne peut sonder; le voile qui se

pare les deux mondes ne saurait être soulevé par les vivants.

Mlle Angélique ferma les yeux de son amie et voulu veiller auprès de sa dépouille mortelle.

Avant de quitter la chambre funèbre, M. Rambert s'adressant à Lucien:

« Je suis chargé, dit-il, par celle qui n'est plus, et dont l'âme en ce moment paraît devant le souverain Juge, de vous dire que, si elle ne vous laisse que la modeste rente qui lui venait de sa mère, c'est qu'elle a dû employer la fortune paternelle à l'accomplissement d'un devoir sacré; et moi, mon fils, ajouta le prêtre avec la familiarité affectueuse que son caractère et son âge autorisaient, j'ajoute: gardez-vous de charger la mémoire de votre digne sœur d'aucun soupçon; nul ne mérita moins qu'elle le reproche d'avarice qui lui fut parfois adressé. »

Une lueur soudaine se fit alors dans l'esprit de M. Danval et une partie de la vérité lui apparut. S'agenouillant près de la défunte, dont il prit une des mains qu'il porta respectueusement à ses lèvres:

« O ma noble sœur, murmura-t-il, puisse Dieu vous récompenser de votre admirable sacrifice! »

Le lendemain, une assistance nombreuse et recueillie suivait le convoi de Mlle Vimont. Au premier rang, on voyait un étranger, jeune encore, tenant par la main une toute petite fille vêtue de noir. Cet individu, inconnu à Sainte Amaranthe, paraissait profondément affligé; plusieurs fois pendant la cérémonie on le vit essuyer ses larmes.

M. Danval remarqua aussi cet homme; en l'examinant, il fut convaincu qu'il le voyait pour la première fois; en rentrant, il en parla à Hélène, et ils cherchaient vainement qui pouvait être cet étranger, quand la domestique vint les avvertir que le monsieur et la petite demoiselle en deuil demandaient à être introduits.

Bien que M. et Mme Danval